

Procès-verbal N° 6-2024
Réunion du Comité Social et Économique
du 26 juillet 2024 en distanciel

Président de séance :

- M. Styve JOLY

Secrétaire de séance :

- M^{me} Natacha KOLMUS (CFDT)

Membres titulaires présents :

- M. Marc ANSIDEI (CFTC)
- M. Pascal ROHART (CFDT)
- M. Madhi SAHRAOUI (CFDT)

Titulaires absents excusés :

- M. Dany GOULOIS (CFDT)
- M. Nicolas KRYSZEWSKI (CFDT)
- M^{me} Vanessa KUREK (CFDT)

Titulaires absents :

- M. Ludovic KOWALCZYK (CFDT)

La séance est ouverte à 9h30, par M. JOLY Styve, Président.

Ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du PV de réunion de CSE du 27 juin 2024
2. Activité trimestrielle du 2^{ème} trimestre 2024
3. Evolution des effectifs et de la qualification des Salariés par sexe pour le 2^{ème} trimestre 2024
4. Mise en place de chèques culture
5. Mise en place d'un goodies de communication du CSE
6. Chèque cadeau de Noël

1. Approbation du PV de la réunion de CSE du 27 juin 2024

Les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur le PV de la réunion CSE du 27 juin 2024 :

Un vote est réalisé :

○ Avis favorable : 4 voix

Le PV de la réunion CSE du 27 juin 2024 est approuvé.

2. Activité trimestrielle du 2^{ème} trimestre 2024

Styve JOLY présente les chiffres de l'activité trimestrielle.

Le chiffre d'affaires à la fin du 2^{ème} trimestre s'élève à 14 230 000 € ce qui représente une diminution de près de 4,40% par rapport à 2023 sur la même période.

Par rapport au budget, il y a un retard de près de 11,9%.

Cet écart est principalement lié à l'activité éolienne en raison de la diminution conséquente du CA réalisé avec le client GE qui a réduit drastiquement son volume de production (C.A. de 1 179 000 € contre 2 571 000 € au budget). Cela fait suite, notamment, à des problèmes d'approvisionnement de pièces et de livraison..

Si le démarrage de l'activité off shore a été décalé, celle de l'on shore est similaire à l'année dernière.

Le CA de l'activité Santé et performances se situe à 143 K €, en retard de 43% par rapport au budget. Il est précisé que Maser Engineering répond actuellement à un Appel d'Offre avec Airbus portant sur près de 40 ergonomes en France et en Europe. 3 prestataires devraient être retenus sur cet AO.

L'activité digitalisation est également en souffrance par rapport aux prévisions budgétaires, des projets étant décalés par les clients.

Le C.A. de MASER ACADEMY s'élève à 1 053 000 € et plusieurs locaux de formation ont été ouverts depuis plusieurs mois pour répondre aux demandes clients.

Le CA de l'activité ingénierie s'est élevé à 1 588 K€, soit +12% par rapport à la même période sur 2023, mais son client principal Airbus Atlantique connaît actuellement une baisse d'activité liée à des problèmes d'approvisionnement.

Il y a plusieurs prestations de transferts (Seb / Tefal) en cours au sein de l'établissement de Poisy et les prévisions de fin d'année sont favorables même si l'activité du client principal, Staubli, connaît un ralentissement. A ce jour, Staubli a mis en place de l'activité partielle sur son site, mais nos équipes ne sont pas concernées.

Styve JOLY précise que Gery DUJARDIN, responsable de l'activité, partira en retraite à la fin du mois de septembre, mais que son remplacement est déjà assuré.

L'activité Industrie et Procédés de Spay et Chartres est en retard sur le budget, mais Maser Engineering répond actuellement à une consultation pour une prestation maintenance sur plusieurs années, dont le résultat devrait intervenir d'ici la fin d'année.

Concernant l'activité navale, le navire A35 a été livré, et le D35 a commencé. Le Chiffre d'Affaires réalisé s'est élevé à 668 K € soit une baisse de 60,7 % par rapport à l'année 2023 sur la même période. Les négociations sont toujours aussi difficiles avec les Chantiers de l'Atlantique pour obtenir le solde de tout compte et faire valoir les coûts inhérents à cette activité.

Le chiffre d'Affaires de l'activité Projet Industriel s'est élevé à 1 189 K€. Le Projet CR3 se termine.

Projet Nord : le carnet de commandes est plein jusqu'à la fin d'année notamment avec les projets Safran et Parirobotics. Le CA réalisé a été de 756 K€.

Projet Est : le business est en progression de 41% par rapport à l'année dernière (777 K€). Il n'y a pas de développement important à attendre mais une stabilité de l'activité.

Le Chiffre d'Affaires de l'activité T.F.M. s'est situé à 724 K€ et celui de l'activité VIE SERIE à 1 168 K€.

Industrie IDF et hydraulique : Le contrat de Renault Villiers Saint Frédéric a été renouvelé pour 3 ans et il est à noter le développement de CA auprès de nouveaux clients tels que Disney ou Sames en assistante technique.

Le CA de l'activité Machines Tournantes s'est élevé à 341 K € soit +12% par rapport à 2023. Cependant, plusieurs chantiers en région parisienne ont dû être retardés en raison des JO.

Le CA de l'activité MAP s'est situé à 1 075 K€.

Concernant l'activité Aéroportuaire, le C.A. réalisé s'est élevé à 1 683 K€ soit +12% par rapport au budget. Il est rappelé que le contrat PCA a été remporté avec à la clé plusieurs années d'activité sur les aéroports d'Orly et de CDG. Les premières prestations ont été reportées à octobre 2024. Et Maser Engineering répond actuellement à un AO serrurerie sur l'aéroport d'Orly.

3. Evolution des effectifs et de la qualification des Salariés par sexe pour le 2^{ème} trimestre 2024

Sur le 2^{ème} trimestre les effectifs sont stables à 448 salariés au 30 juin 2024 avec un nombre de CDD (incluant les alternants au nombre de 38) également stable.

Le volume de REHS pris en mai est traditionnellement plus important en raison des ponts et de la journée de solidarité.

On note un recours à l'intérim plus faible, en raison de la nette diminution de l'activité sur le site G.E.

De plus, il est à noter des attentes chantiers sur l'établissement de Colomiers liées au décalage de projets en digitalisation et à une réduction de l'activité chez Airbus qui rencontre des problèmes d'approvisionnement avec ses fournisseurs (moteurs, sous-ensembles...)

4. Mise en place de chèques culture

Les élus souhaitent mettre en place des chèques culture dématérialisés GLADY pour la rentrée 2024. Ceux-ci seraient donnés à tous les salariés embauchés au plus tard le 2 septembre 2024 (et encore présents à la date d'attribution), avec un versement dans les semaines suivantes.

La valeur envisagée des chèques culture est de 30 € par bénéficiaire.

Un vote est réalisé sur les conditions ci-dessus évoquées :

Avis favorable : 4 voix

La mise en place d'un chèque culture d'une valeur de 30 € est approuvée.

5. Mise en place d'un goodies de communication du CSE

Les élus échantent sur la possibilité de mettre en place de goodies qui seront offerts aux Salariés de Maser Engineering.

Il est rappelé que le coût de ces goodies qui seront un outil de communication du CSE sera pris sur le budget des frais de fonctionnement.

Après discussion, un vote est réalisé sur la valeur du Goodies fixée à 30 € par Salarié :

○ Avis favorable : 4 voix

La valeur de 30 € pour le goodies est approuvée.

Il va être cherché un ou des goodies rentrant dans ce budget et le résultat de la recherche sera présenté dans une prochaine réunion.

6. Chèque cadeau de Noël

Les élus échantent sur la valeur envisagée des bons cadeaux de Noël 2024. Il est envisagé un montant total de 160 € par bénéficiaire avec une date prévisionnelle de remise au plus tard le 18 novembre 2024 (afin de pouvoir les utiliser pour les Blacks Friday).

Les bénéficiaires seraient les salariés embauchés au plus tard au 31 octobre 2024 et encore présents à la date de versement.

Un vote est réalisé sur ces modalités.

○ Avis favorable : 4 voix

Les chèques de Noël d'une valeur de 160 € selon les modalités ci-dessous sont approuvés.

La séance est levée

La Secrétaire du C.S.E.
Natacha KOLMUS



Le Président du C.S.E.
Styve JOLY

